

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00807 Numéro SIREN : 812 701 902 Nom ou dénomination : FINEX AUDIT FINANCIERE D'EXPERTISE ET D'AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2022 sous le numéro de dépôt 1798

Désignation de l'entreprise : FINEX AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 40 BOULEVARD ALBERT 1ER		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 81270190200015		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 13/11/2020	
		N-1 13/11/2019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : FINEX AUDITNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.....0.00.....)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	116 000	87 000	
	Report à nouveau	DH	3 066	2 451	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 149	29 615	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	147 715	124 566
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 863	140	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 448	4 366	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	18 982	8 153	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	32 293	12 659	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	180 007	137 225	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 293	12 659	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

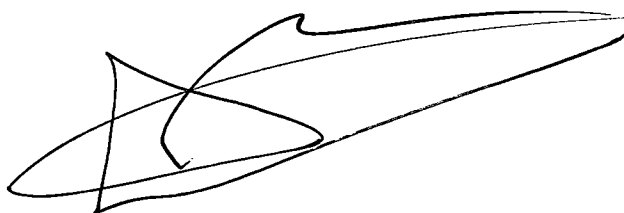
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FINEX AUDIT

40 BOULEVARD ALBERT 1ER
CHEZ DALOFF
06600 ANTIBES

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Copie conforme à l'original

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

AUDIT SOGEX
561 CH DE ROUBION

06600 ANTIBES
04 93 34 17 48

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	2 874
Total	2 874

Le 30/06/2021

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Nbre des actions ordinaires existantes	500	500	500	500	500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	54 775	35 800	46 575	48 015	51 920
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	49 219	26 185	32 821	35 487	29 693
Impôts sur les bénéfices	7 113	3 837	4 923	5 226	4 085
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	40 310	21 744	27 898	29 615	23 149
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	84.21	44.70	55.80	60.52	51.22
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	80.62	43.49	55.80	59.23	46.30
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

FINEX AUDIT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

au capital de 5.000 €

Siège Social :

40 BOULEVARD ALBERT 1ER

06600 ANTIBES

RCS ANTIBES 812 701 902

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions du Code de Commerce et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31.12.2020.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

1. ACTIVITES DE LA SOCIETE

1.1 Activités :

Le total des produits d'exploitation a atteint	51 921 €
Le total des charges d'exploitation a atteint	24 687 €

1.2 Résultats :

	2021	2020
	€	€
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 234	34 841
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOT SUR LES BENEFICES	4 085	5 226
RESULTAT NET COMPTABLE	23 149	29 615

BS

1.3 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

1.4 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

SANS COMMENTAIRE PARTICULIER

1.5 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

1.6 ACTIVITES DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

SANS COMMENTAIRE PARTICULIER

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DES RESULTATS

2.1 PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous vous présentons ci-joints les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2020 :

a) bilan actif

b) bilan passif

c) compte de résultat

2.2 AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 soit un BENEFICE de 23 149 € au poste

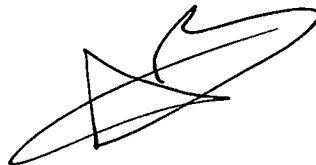
RESERVE LEGALE	0 €
AUTRES RESERVES	23 000 €
REPORT A NOUVEAU	149 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, il est rappelé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

3. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce.

Le Président,
Bruno AYME



FIN 6

au capital de 5.000 €
Siège Social :
40 BOULEVARD ALBERT 1^{ER}
06600 ANTIBES
RCS ANTIBES 812 701 902

2007 2007 2007

2000

- ✓ L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020
- ✓ L'affectation du résultat de l'exercice
- ✓ La mention des conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ La délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 23 149 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 soit un BENEFICE de 23 149 € comme suit :

RESERVE LEGALE	0 €
AUTRES RESERVES	23 000 €
REPORT A NOUVEAU	149 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associé unique rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 .

QUATRIEME DECISION

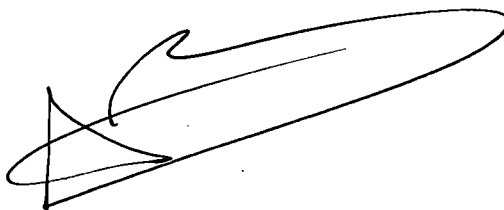
L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL PAR L'ASSOCIE UNIQUE ET PRESIDENT DE LA SOCIETE ET REPERTORIE SUR LE REGISTRE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE.

Le Président,
Bruno AYME



FINEX AUDIT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

au capital de 5.000 €

Siège Social :

40 BOULEVARD ALBERT 1^{ER}

06600 ANTIBES

RCS ANTIBES 812 701 902

TEXTE DU PROJET DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021 A 9 H 00

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 23 149 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 soit un BENEFICE de 23 149 € comme suit :

RESERVE LEGALE	0 €
AUTRES RESERVES	23 000 €
REPORT A NOUVEAU	149 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associé unique rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 .

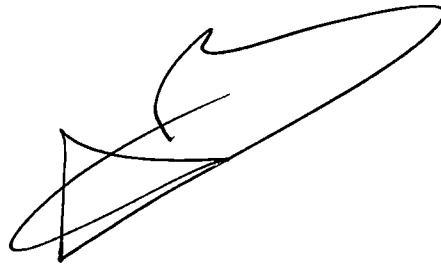
QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'associé unique,
Bruno Ayme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a series of loops and a final flourish.